



Vol. I.

MONTRÉAL, FÉVRIER 1897.

No 5.

**COLLABORATEURS :**

MM. R. OCT. PELLETIER  
F. JEHIN-PRUME  
ARTHUR LETONDAL  
ACHILLE FORTIER

M. ERNEST GAGNON  
M<sup>LE</sup> VICTORIA CARTIER  
MM. ED. MAC-MAHON  
DR. S. DUVAL

MONTRÉAL, 10 février 1897.

**AMIS LECTEURS,**

Un artiste qui se présente pour la première fois sur une scène nouvelle et devant un public auquel il a le devoir de plaire, éprouve toujours un certain malaise, indéfinissable, une certaine angoisse qui le prend particulièrement à la gorge, dont il n'est pas toujours maître de se débarrasser. Il en est de même du chroniqueur qui a charge d'intéresser, de renseigner, d'amuser et d'instruire au besoin ses lecteurs et qui entre en fonctions devant un public spécial et dans un cadre particulier.

Appelé par M. L. E. N. Pratte, propriétaire-éditeur et fondateur de l'ART MUSICAL, aux délicates et importantes fonctions de rédacteur en chef de cette revue, j'apporterai tous mes soins à rendre cette publication aussi intéressante que possible, vu qu'elle est destinée avant tout à propager l'étude de la musique et à développer le goût artistique dans la famille.

Je compte donc trouver chez vous, amis lecteurs, un bienveillant accueil et j'espère que vous continuerez à donner à l'ART MUSICAL les témoignages si flatteurs d'estime et d'encouragement que vous ne lui avez pas marchandés jusqu'à ce jour.

Je compte également, pour me faciliter une tâche difficile et ardue, sur les collaborateurs et collaboratrices de premier ordre, dont le zèle et le dévouement pour l'ART MUSICAL ne se sont pas ralentis une minute depuis sa fondation. Grâce à eux, cette revue a déjà pris un pied solide dans le public et s'y affermera de plus en plus.

Amis lecteurs, pris pour ainsi dire à l'improviste et quelques heures à peine avant la publication du cinquième numéro de cette revue, il m'est impossible de vous offrir ce mois-ci une chronique d'intérêt général. Je vous demande donc crédit pour cette fois et vous en remercie d'avance, certain que je suis de votre aimable indulgence.

Pour que vous ne soyez pas tentés de vous poser un trop gros point d'interrogation après la lecture de cette épistole, je vous demanderai encore une faveur, ou plutôt une permission, celle de signer de la traduction française de mon nom.

Ceci dit, je vous présente, chers lecteurs, mes biens respectueuses salutations et vous dis à bientôt.

JEAN DE PIERREVILLE.  
( *Copy de Kernino* )

**UNE INVENTION DE GRANDE VALEUR**

Des lettres patentes ont été accordées le 27 janvier dernier à M. Antonio Pratte, de la Cie de Pianos Pratte, pour perfectionnements apportés à la construction des tables d'harmonie.

Ces perfectionnements ont pour résultats :

- 1o De produire un son plus riche ;
- 2o De prolonger la vibration des cordes, ce qui veut dire également une augmentation de sonorité ;
- 3o De donner une force de résistance beaucoup plus considérable que celle des cadres ordinaires (dans lesquels les tables d'harmonies sont collées,) ce qui évite un déplacement de la table lorsque l'on tend les cordes.

Bien qu'un piano construit d'après ce nouveau système revienne à beaucoup plus cher qu'un instrument ordinaire de premier choix, la Cie de Pianos Pratte les construit tous, à présent, de cette manière sans aucune augmentation dans les prix.

En s'adressant aux magasins Pratte, 1676 rue Notre-Dame, on pourra se rendre compte de l'importance et des détails de cette invention.